

ACTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER

MERCREDI DES CENDRES le 14 février– Il y aura imposition des cendres aux messes de 7h, 15h30 et 19h30.

CHEMIN DE CROIX – Tous les vendredis du carême, sauf le vendredi 2 mars, le Chemin de Croix sera animé par des jeunes adultes.

MESSE FAMILIALE le dimanche 18 février à 13 h, avec les jeunes familles.

MESSE DES JEUNES ADULTES le dimanche 18 février à 17h avec la Troupe Terre Promise et les Jeunes Adultes.

60^{ième} Anniversaire de sacerdoce du Père Gilles Dallaire, s.m.m. célébré le 11 février à 13h en notre sanctuaire.

C'est avec joie et dans l'action de grâce que nous voulons souligner aujourd'hui, le 60^{ième} anniversaire de sacerdoce de notre confrère, le Père Gilles Dallaire, s.m.m.

Gilles est né le 29 octobre 1932, à Eastview, aujourd'hui, Vanier, Ottawa. Ses parents habitaient notre paroisse montfortaine de Notre-Dame-de-Lourdes.

Notre confrère fait sa première profession religieuse, à notre noviciat Sainte Marie, à Nicolet, le 15 août 1952, et il prononce ses vœux perpétuels, le 15 août 1957, en notre chapelle de la Villa Montfort, au Poisson-Blanc, Gracefield, Gatineau.

Il est ordonné prêtre, le 7 février 1958, par Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., en notre paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, à Vanier, Ottawa.

Après l'obtention d'une licence en théologie à l'Université Laval, à Québec, notre confrère est nommé pour une période de 11 ans, professeur à notre séminaire Montfort, à Papineauville. Pour une période de trois ans, nous trouvons Gilles comme Supérieur du Scolasticat et Maître des novices, sur la rue Riverdale, à Ottawa.

De 1976 à 1981, notre confrère est nommé Supérieur du Centre Marial, se dévouant surtout à la prédication.

Il est par la suite nommé pour un mandat de 6 ans comme Supérieur provincial et reconduit pour un 2^{ième} mandat de trois ans.

Durant une année, il s'offre comme missionnaire en Papouasie, pour remplacer des confrères en vacance.

Par après, pour une période de 18 ans, Gilles se dévoue au Sanctuaire Marie Reine-des-Cœurs, soit pour un temps, comme Procureur des missions, soit surtout comme Directeur du Sanctuaire.

A partir de l'année 2009 jusqu'à fin de 2016, Gilles est supérieur et directeur de notre Maison Marie-Reine-des-Cœurs, à Drummondville.

Finalement, nous retrouvons Gilles membre de l'équipe pastorale du Sanctuaire.

C'est vraiment avec le Magnificat de la Vierge Marie, en cette fête de Notre-Dame-de-Lourdes, que nous voulons souligner les 60 ans de sacerdoce montfortain de notre cher confrère.

Quel dévouement, quelle générosité, quelle compétence montfortaine de notre cher confrère, au service du Christ Sage et de la Reine-des-Cœurs !

Fraternellement, Claude Sigouin, s.m.m.

La lampe du Sanctuaire se consumera aux intentions de la famille Simon Gabriel.

La lampe à l'autel de Marie-Reine-des-Cœurs brûlera en remerciements à Marie Reine-des-cœurs.

La lampe à l'autel du Saint-Sacrement brûlera en remerciements à Dieu pour la famille.



Dimanche 11 février 2018 Sixième dimanche du temps ordinaire (B)

UN REGARD DE COMPASSION

Il est difficile de porter un jugement sur certaines situations passées avec les yeux d'aujourd'hui. Le traitement réservé aux lépreux dans la loi de Moïse en est un bon exemple. On vient de loin quand on considère la croyance répandue alors que le malheur et la maladie pouvaient avoir autant une cause morale que physique économique ou génétique. Bien des malades on dû entendre dire : « Si ce n'est pas lui qui a péché, ce sont ses parents. »

Les lépreux avaient un destin bien cruel : ils devaient quitter leur famille, leur ville ou leur village, vivre isolés, et crier aux passants de ne pas s'approcher. Si l'un d'eux était guéri, le fait était confirmé non pas par le médecin mais par le prêtre. Jésus vient mettre un terme à ce mélange des genres. Un lépreux désobéit à la loi en s'approchant de lui. Jésus aussi est dans l'illégalité en touchant le lépreux, ou plutôt il donne un signe de la loi nouvelle en le délivrant de son mal.

Nous devons avouer que nous avons nos lépreux encore aujourd'hui : ce sont les personnes que nous habillons de nos jugements et de nos préjugés ou que nous tenons à distance pour des raisons peu charitables.

Ce type de lèpre fait mal et, pour la guérir, il faut, comme Jésus, être « pris de compassion ».

En cette Journée mondiale des malades, le pape François nous rappelle que « Jésus a laissé en don à l'Église sa puissance de guérison... » L'Église, c'est chacun de nous qui « doit porter sur les malades le regard même de son Seigneur, un regard rempli de tendresse et de compassion... le cœur de Jésus est ouvert à tous, sans exclusions. L'Évangile doit être annoncé à tous et la charité des chrétiens doit s'adresser à tous ceux qui sont dans le besoin, simplement parce que ces personnes sont des enfants de Dieu... Le temps passé à côté du malade est un temps sacré. C'est une louange à Dieu, qui nous conforme à l'image de son Fils qui nous dit : Je suis parmi vous comme celui qui sert. »

Le pape François souligne qu'en prenant soin les uns des autres, spécialement des malades, nous participons à la mission maternelle de Marie.

Jean-Louis Courchesne, s.m.m.

Intentions du samedi soir 10 février

- 17 h †Pauline De Grandpré par ses enfants
†Maurice Bonneville par Mario Bonneville
†François Rondeau par Sylvie
- 19 h Reconnaissance à Marie par les fidèles du Sanctuaire

Messes In memoriam du dimanche 11 février

- | | |
|---------|--|
| 8 h 30 | † Vi Nguyen par sa famille
† Gemma Coulombe-Perrier par Madeleine Lajoie |
| 10 h | † Thérèse Bourgault-Cabana par la succession
† Giuseppina Di Carlo par son fils
† Martyne Bureau (3 ^e) par son père Guy et Julie
† Henri-Paul Gauthier par Renée et Céline Tremblay
† Pauline Gervais par Ginette et André Loiselle
† Léon Vallée par Marguerite Mailloux
† Matta Nguyen Thi Chanh par la famille Vu |
| 11 h 30 | † Laurette Bergeron par la famille Lozeau
† Marie Eunive Fenelon par la famille Fenelon
† Jeanne d'Arc Tremblay par ses enfants
† Michel Bélanger par Georges Néron et famille |
| 13 h | † Thérèse et Gérard Tremblay par leur fils Jean-Pierre
† Christiane Laumonier par Suzanne et Rembert Leconte
† Marie-Elimise Bouzi par la famille
† Arsène Lafrenière par Marie-Claire Lafrenière
† Mario couture par Lorraine Hamel |
| 17h | † Défunts des fidèles du Sanctuaire |

Lundi 12 février: *Temps ordinaire*

- 7 h Action de grâce pour faveurs obtenues par Marie-Antoinette Ouattara
Reconnaissance à Marie par les fidèles du Sanctuaire
- 15 h 30 † Jacinthe Boyer par monsieur et madame Guy Robert
Action de grâce au Cœur Immaculé de Marie par Sandra
- 19 h 30 Intentions personnelles de Thérèse Séguin
Intentions des personnes malades

Mardi 13 février: *Temps ordinaire*

- 7h Intentions personnelles de Zulemie
En faveur de la paix en notre monde
- 15 h 30 † Fabiola Demers (1^{er}) par les oblates
† Marie Cianci par son fils Jean
- 19 h 30 † Irène David par ses filles
Action de grâce à l'Agneau immolé par Mukayisenga Stella

Mercredi 14 février: *Mercredi des Cendres*

- 7 h † Rose-Alma Provencher par la succession
Intentions personnelles de Thérèse Séguin
- 15 h 30 † Mariette Desrochers
Faveurs obtenues par Lise Bordeleau
- 19 h 30 † José Kosta par Louise et Suzanne Béliveau
Intentions personnelles de Aïcha et Hermann

Jeudi 15 février: *Jeudi après les cendres*

- 7 h † Laurette et Henri Moïse par Nicole Gingras
En faveur des personnes malades
- 15 h 30 † Simonne Boulanger par sa sœur Suzette
† Claudette Dorion par Élie Laflamme
- 19 h 30 Intentions personnelles de Thérèse Séguin
En faveur de la paix en notre monde

Vendredi 16 février: *Vendredi après les cendres*

- 7 h Intentions du pape François
Reconnaissance à Marie par les fidèles du Sanctuaire
- 15 h 30 † Thérèse St-Yves par la succession
† Lucien Bourgoin par sa sœur Colette
- 19 h 30 Action de grâce pour Patrick
Intentions des membres de la Fondation du Sanctuaire

Samedi 17 février: *Samedi après les cendres*

- 7 h † Défunts de la famille Boyer Gibbs par Lydie Boyer
Intentions personnelles de Colette et Pierrette
- 9 h 15 † Vi Nguyen par sa famille
† M. Pham D. Huong par madame Vi